

## AMÉNAGEMENT DES ESPACES PRÉSCOLAIRES



# PRÉSENTATION DU MPPE



## MISSION ET VALEURS

Depuis près de 30 ans, je consacre ma vie professionnelle à la petite enfance. Après avoir obtenu une maîtrise en sciences humaines, j'ai débuté mon parcours auprès des plus jeunes, en exerçant comme auxiliaire éducatif au sein d'EAJE pendant 5 ans. J'ai ensuite poursuivi ma vocation en devenant éducateur de jeunes enfants, un métier que j'ai exercé avec dévouement pendant 14 ans. Aujourd'hui, en tant que formateur, je mets mon expérience et mes connaissances au service de celles et ceux qui accompagnent les enfants et leurs familles.

### **Mes valeurs :**

Je crois fermement en l'importance de l'écoute, du respect et de la bienveillance dans la relation éducative. Chaque enfant est unique et mon engagement repose sur la conviction qu'il mérite un environnement stimulant et sécurisant pour s'épanouir pleinement. J'accorde également une grande place à l'inclusion, à l'égalité des chances et au soutien des familles dans leur rôle de premiers éducateurs.

### **Ma mission :**

Transmettre, inspirer et guider. Accompagner les professionnels de la petite enfance dans leur montée en compétences, questionner leurs pratiques et enrichir leur savoir-faire au regard des dernières découvertes scientifiques. À travers mes formations, je souhaite contribuer à un monde où la petite enfance est une priorité, pour le bien-être des enfants et des familles.

## **PUBLIC CIBLE**

Des formations spécifiquement conçues pour les assistantes maternelles.

## **CONTACT**

MPPE FORMATION,  
Résidence Les Batignoles, bât. 2, avenue Michelet,  
13300 Salon-de-Provence  
[mppeformation@gmail.com](mailto:mppeformation@gmail.com)



# OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'environnement joue un rôle essentiel dans le développement et le bien-être des jeunes enfants. Un espace bien aménagé favorise l'autonomie, la créativité, la sécurité et les apprentissages. Cette formation vise à fournir aux professionnelles des outils concrets pour organiser et optimiser leurs espaces d'accueil en fonction des besoins des enfants et des contraintes du lieu.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre l'impact de l'aménagement sur le développement et le bien-être de l'enfant,
- Savoir organiser les espaces pour répondre aux besoins moteurs, cognitifs et émotionnels des jeunes enfants,
- Adapter les espaces aux contraintes réglementaires et sécuritaires,
- Mettre en place des aménagements évolutifs et adaptés aux différentes tranches d'âge.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À l'issue de la formation, les participantes seront capables de :

- Identifier les principes fondamentaux d'un aménagement adapté,
- Organiser un espace en fonction des besoins des enfants et des contraintes du lieu,
- Sécuriser l'environnement tout en favorisant l'autonomie et l'exploration,
- Sélectionner et agencer le mobilier et le matériel pédagogique de manière pertinente,
- Adapter l'aménagement aux évolutions et besoins spécifiques des enfants accueillis.

# PROGRAMME DE FORMATION

## **Titre de la formation : Aménagement des espaces préscolaires**

Durée totale : 7 heures

Public cible : Assistantes maternelles

## CONTENU DE LA FORMATION

### MATIN

#### Module 1 : Les fondamentaux de l'aménagement des espaces préscolaires (1h)

##### **Objectifs :**

Comprendre l'impact de l'environnement sur le développement de l'enfant et identifier les principes d'un aménagement réussi.

##### **Contenu :**

- L'aménagement comme « troisième éducateur » (Reggio Emilia, Montessori, Pikler),

- Les besoins fondamentaux des jeunes enfants : sécurité, exploration, autonomie,
- Zones d'activités et organisation des espaces : coin moteur, sensoriel, calme, etc.

**Activité pédagogique :**

- ✓ Analyse d'aménagements existants (photos, vidéos) et discussion sur leurs points forts/faibles.

**Module 2 : Sécuriser et adapter l'espace aux besoins des enfants (1h30)**

**Objectifs :**

Savoir organiser un espace sécurisé tout en favorisant l'exploration et la prise d'initiative.

**Contenu :**

- Réglementation et normes de sécurité en accueil collectif et individuel,
- Accessibilité et ergonomie des espaces pour favoriser l'autonomie,
- Gestion des flux et optimisation de l'espace pour limiter les conflits.

**Activité pédagogique :**

- ✓ Étude de plans et identification des points de vigilance en matière de sécurité et d'ergonomie.

**APRÈS-MIDI**

**Module 3 : Aménagement et évolution des espaces selon les âges (1h30)**

**Objectifs :**

Savoir adapter les espaces en fonction des besoins évolutifs des enfants.

**Contenu :**

- De la motricité libre aux premiers jeux symboliques,
- Matériel évolutif et espaces modulables,
- Comment intégrer des espaces de repli et de détente.

**Activité pédagogique :**

- ✓ Travail en sous-groupes : conception d'un aménagement évolutif en fonction d'un profil d'enfant donné.

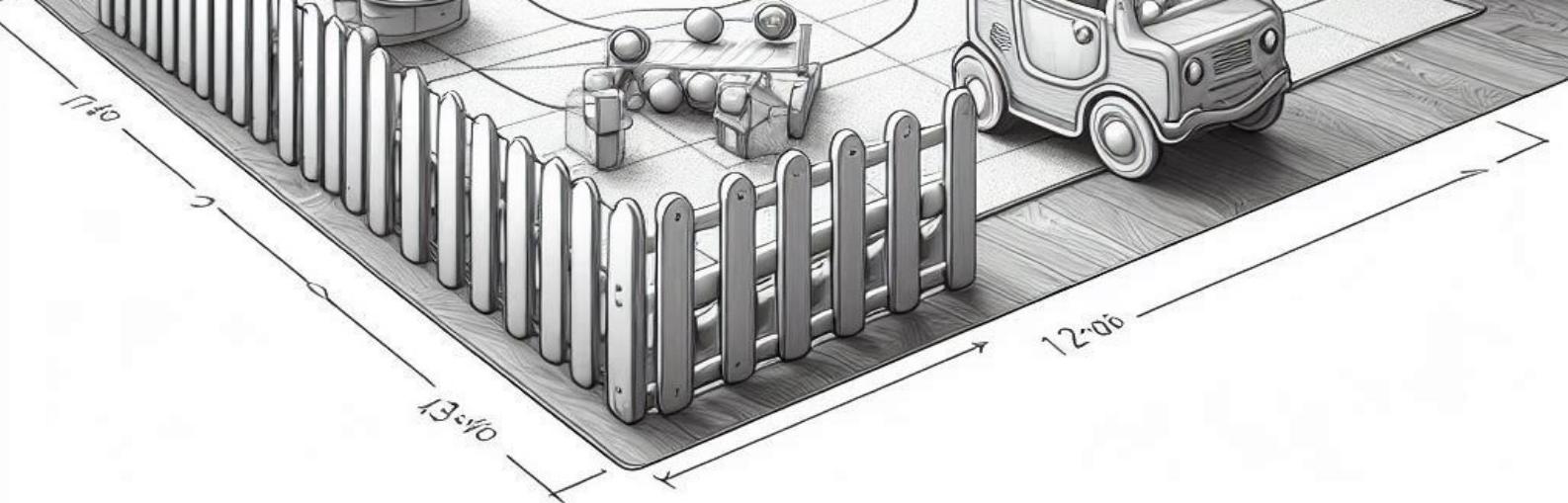
**Module 4 : Sélection du mobilier et du matériel pédagogique (2h)**

**Objectifs :**

Choisir et organiser le mobilier et le matériel en fonction des objectifs pédagogiques.

**Contenu :**

- Choisir du mobilier adapté : taille, disposition, modularité,
- Sélection des jeux et matériels selon les tranches d'âge et les objectifs pédagogiques,
- Utilisation des éléments naturels et sensoriels dans l'aménagement.



#### Activité pédagogique :

- ✓ Création d'une liste de mobilier et de matériel optimal pour un espace donné.

#### Module 5 : Concevoir un projet d'aménagement et le mettre en œuvre (1h)

#### Objectifs :

Être capable de planifier et concrétiser un projet d'aménagement en fonction des contraintes et des ressources disponibles.

#### Contenu :

- Identifier les priorités et contraintes (budget, espace, réglementation),
- Construire un projet d'aménagement réaliste et évolutif,
- Présenter son projet et convaincre les parties prenantes.

#### Activité pédagogique :

- ✓ Atelier de conception : élaboration d'un projet d'aménagement et présentation au groupe.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### MÉTHODES UTILISÉES

- Alternance entre apports théoriques et mises en situation pratiques,
- Études de cas et exercices pratiques,
- Échanges interactifs pour favoriser les retours d'expérience.

### SUPPORTS FOURNIS

- Livret d'accompagnement,
- Supports pédagogiques fournis aux participantes.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Adaptée aux contraintes et réalités des Assistantes maternelles,
- Formation courte mais dense, avec des outils immédiatement applicables,
- Basée sur des recherches récentes en neurosciences et en développement de l'enfant.

# ORGANISATION PRATIQUE



## DURÉE ET RÉPARTITION DE LA FORMATION

La formation « Aménagement des espaces préscolaires » est conçue pour une durée totale de 7 heures, adaptée aux contraintes professionnelles des assistantes maternelles. Plusieurs formats sont proposés pour permettre une flexibilité maximale :

- **En une journée complète :**

Horaire : de 9h à 17h, avec une pause déjeuner d'1 heure (12h30-13h30).

- **En week-end :**

Horaire : une journée entière le samedi ou le dimanche (9h à 17h, pause incluse).

- **En deux soirées :**

Horaire : deux sessions de 3h30, généralement de 18h à 21h30 (selon les disponibilités).

## LIEU DE FORMATION

1. **Présentiel :**

Les formations auront lieu au sein de votre lieu de travail ou de votre domicile.

2. **Distanciel (optionnel) :**

La formation peut également être dispensée à distance, via une plateforme de visioconférence conviviale et intuitive. Les apprenants recevront un lien et les instructions pour se connecter avant la session.

## HORAIRES TYPES

### Formation d'une journée complète (week-end inclus) :

- ✓ 09h00-10h00 : Session 1 (les fondamentaux de l'aménagement des espaces préscolaires),
- ✓ 10h00-11h30 : Session 2 (sécuriser et adapter l'espace aux besoins des enfants),
- ✓ 11h30-12h30 : Session 3 (aménagement et évolution des espaces selon les âges, part 1),
- ✓ 12h30-13h30 : Pause déjeuner,
- ✓ 13h30-14h00 : Session 3 (aménagement et évolution des espaces selon les âges, part 2),
- ✓ 14h00-16h00 : Session 4 (sélection du mobilier et du matériel pédagogique),
- ✓ 16h00-17h00 : Session 5 (concevoir un projet d'aménagement et le mettre en œuvre).

### Formation en deux soirées :

#### Soirée 1 (3h30) :

- ✓ 18h00-19h00 : Les fondamentaux de l'aménagement des espaces préscolaires,
- ✓ 19h00-20h30 : Sécuriser et adapter l'espace aux besoins des enfants,
- ✓ 20h30-21h30 : Aménagement et évolution des espaces selon les âges, partie 1.

#### Soirée 2 (3h30) :

- ✓ 18h00-18h30 : Aménagement et évolution des espaces selon les âges, partie 2,
- ✓ 18h30-20h30 : Sélection du mobilier et du matériel pédagogique,
- ✓ 20h30-21h30 : Concevoir un projet d'aménagement et le mettre en œuvre.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Inscription en ligne :** Formulaire à remplir sur [mppeformation.fr](http://mppeformation.fr)
- **Inscription par email :** mppeformation@gmail.com

### Pièces à fournir :

- ✓ Copie de l'agrément d'assistante maternelle,
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Avant la formation :** Positionnement pour identifier les attentes et niveaux de compétences,
- **Pendant la formation :** Exercices pratiques, quiz, échanges,
- **Après la formation :** Évaluation finale (test, mise en situation),
- **Livrable final :** Attestation de suivi ou de compétences.

## TARIF DE GROUPE

(max. : 15 apprenants)

## COÛT DE LA FORMATION

Le tarif pour une formation de 7 heures est de **280,00 € TTC**, ce qui représente un coût approximatif de **19,00 € TTC par personne** pour un groupe complet.

*Conseil : Invitez les parents pour réduire le montant de la facture et enrichissez la réputation de votre lieu d'accueil.*

### Ce prix inclut :

- Les frais pédagogiques,
- Les supports de formation fournis,
- Un suivi individuel après formation.

### Modalités de paiement :

Le règlement peut être effectué par l'une des trois options suivantes :

- Virement bancaire (RIB fourni lors de l'inscription),
- Chèques (possibilité de régler en une ou plusieurs fois),
- Espèces (contre remise d'un reçu).

### Échelonnement possible :

Le paiement peut être réparti en trois mensualités sur une période maximale de 3 mois :

- Première échéance : 100,00 € à la réservation,
- Deuxième échéance : 90,00 € au début de la formation,
- Troisième échéance : 90,00 € au plus tard dans le mois suivant la formation.

### Modalités d'annulation :

- En cas de désistement jusqu'à 7 jours avant la date de formation, un remboursement intégral sera effectué,
- Pour un désistement à moins de 7 jours, 50 % du montant total sera retenu pour couvrir les frais administratifs.

*Parce que votre métier ne vous permet pas  
de suivre des formations, les formations  
viennent à vous !*

**mppeformation.fr**

